

MAI 2014

Numéro 4



SOMMAIRE

*Edito de madame le
mairie* 1

*La nouvelle équipe
municipale et ses
missions* 2

*Vie municipale:
La CCVD/ Les
services/ le budget de
la commune/* 3-4-5

*Vie municipale
(Infos): le conseil/
Etat civil* 6

*Vie locale: USEP
Gervanne/Marée
Fougue/Familles
Rurales* 7

*Le calendrier des
manifestations* 8

*Pour nous envoyer vos arti-
cles, une adresse:
isabelle.rulleau@laposte.net*

LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Le nouveau Conseil Municipal a été installé le 4 avril dernier. Une nouvelle équipe compose désormais l'assemblée communale, avec une forte volonté d'agir de la part de chacune et chacun de ses membres.

Lors de la mise en place du nouveau Conseil Municipal, j'ai indiqué sur quels grands principes j'entendais faire reposer mon action.

Etre au service de tous, travailler d'amitié en équipe, gérer rigoureusement la commune,

respecter les règles fondamentales de la Démocratie et de la République, agir dans la transparence, être à l'écoute font partie de mes engagements comme l'information et la communication que vous découvrirez à travers nos différents supports tels le bulletin municipal ou le site internet.

Créés ces dernières années, ils continueront évidemment à vous proposer un maximum d'informations utiles d'ordre touristique ou tout simplement sur la vie locale.

Dans les mois à venir, ils connaîtront des évolutions pour un service encore plus performant.

Dès les prochains mois, adjoints et conseillers municipaux s'investiront à mes côtés pour conduire nos projets.

Ensemble, avançons vers un nouveau cap pour notre commune !

Catherine MATHIEU

L'équipe de rédaction:

La nouvelle équipe du journal se compose d'Isabelle Rulleau, Shirley Lelièvre, Gérard Gagnier et Laurent Watine. Nous prévoyons 4 numéros par an, en janvier/avril/juillet et octobre...Le nombre de pages dépendra de l'actualité. Vous trouverez dans la première partie une rubri-

que appelée Vie municipale qui vous informera sur les dossiers en cours (dans ce numéro 4, Shirley vous explique le budget et Gérard la CCVD). La deuxième partie sera consacrée à la Vie Locale et aux manifestations associatives. Une partie magazine (portraits, histoire, enquêtes) est en

cours d'élaboration avec l'aide d'habitants bénévoles qui souhaitent participer à l'aventure de notre journal. Si le cœur vous en dit, vous pouvez vous aussi nous rejoindre...

Nous vous souhaitons une agréable lecture!

Les missions de la nouvelle équipe municipale



Cathy MATHIEU

Maire

Déléguée CCVD
Responsable CCAS,
SDED et Personnel,
Commissions Finances
Animation et SIVOS



Michel JAY

1er adjoint

Délégué CCVD
Responsable Urbanisme
Commissions Finances,
Bâtiments et PNRV



Yves MONDON

2ème adjoint

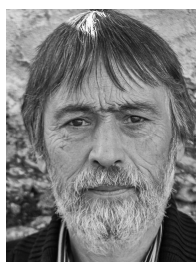
Responsable Eaux/Voirie
Commissions Urbanisme
CCVD, CCAS ,
Intercommunalité,
Environnement
et Personnel



Shirley LELIEVRE

3ème adjoint

Responsable Finances
et SIVOS
Commissions Bâtiments,
Communication,
et CCAS



Alain BARNIER

Délégué SDED/
Commissions Urbanisme
Bâtiment/Eaux/
Voirie/Environnement



Robert MARTIN

Responsable Bâtiments commu-
naux/
Commissions
Urbanisme/Eaux/Voirie
Environnement



Séverine BONNARD

Responsable animation
Commissions
CCAS/Intercommunalité Santé



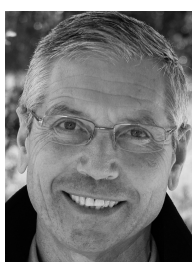
Isabelle RULLEAU

Responsable Communication et
Environnement/
Commissions Animation/
CCAS//Bâtiments/sentiers PNRV



Ingrid BONNETON

Commissions SIVOS/
Bâtiments et Environnement



Gérard GAGNIER

Responsable PNRV/
Commissions Finances/Eaux/ Voirie
intercommunalité/CCVD
Environnement/Communication



Laurent WATINE

Commissions Urbanisme
Animation/
Communication et
SIVOS

VIE MUNICIPALE

COMMUNAUTE DE COMMUNE DU VAL DE DRÔME

D'abord District, dès 1987, puis Communauté de Commune depuis 2002, la « CCVD » exerce plusieurs compétences et les projets doivent correspondre à un « intérêt communautaire » pour être soutenus. Pour favoriser leur cohérence, quatre bassins de vie, regroupant chacun plusieurs communes, ont été reconnus. Beaufort appartient à celui de la Gervanne et de la Sye. Les maires et délégués communautaires des communes de ces bassins se réunissent plusieurs fois par an en Commission d'Initiative Locale (CIL).

Certaines compétences de la CCVD sont obligatoires, d'autres optionnelles. Les délégués des communes, composant le Conseil Communautaire décident l'adoption de nouvelles compétences et leur modalités d'application par une majorité des 2/3 des communes représentant au moins 50% de la population ou par 50% des conseils municipaux représentant les 2/3 de la population.

Plusieurs des compétences et dispositifs de la CCVD aident déjà notre commune : la contribution financière au relais

d'assistante maternelle de Piegros-La-Claire qui organise des animations pour les enfants et leurs assistantes maternelles, la prise en charge d'une animation par le Centre Intercommunal d'Action Sociale, l'aide aux collectivités pour l'animation touristique et les activités culturelles, l'entretien de la rivière et l'aménagement de ses berges, l'aide financière au programme biodiversité Gervanne...

D'autres sont des appuis pour des réalisations envisageables dans l'avenir : aide à la pierre de 2000 euros, ouvrant droit au financement d'autres organismes pour la rénovation ou la construction de logements sociaux, logements utilisant des techniques d'éco-construction ou des énergies renouvelables, aménagement de zone d'activité économique, développement du réseau de fibre optique, aides aux acquisitions foncières...

Les statuts actuels ont été adoptés le 29 octobre 2012. Ils sont consultables sur le site de la CCVD :

titre « Qui sommes nous », rubrique « documentation » .

ENTENTE INTERCOMMUNALE

Le 23 avril, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité, une convention d'entente entre les communes de la vallée de la Gervanne et de la Sye qui l'ont déjà adoptée.

Elle permettra, sous réserve de l'accord du conseil municipal de chaque commune concernée, de réaliser des projets communs.

Suite aux réflexions menées sur le tourisme pendant le précédent mandat, les maires de la vallée ont demandé l'embauche d'un professionnel de l'office du tourisme de Crest pour l'accueil touristique cet été. Une convention précisera ses horaires et attributions.

Le Point Public tient son assemblée générale de dissolution sous cette forme le 22 mai. Un débat intercommunal s'ouvrira sur les besoins de la population en matière de service public et les moyens d'y répondre.

Gérard GAGNIER

LES SERVICES

Secrétariat de mairie: ouvert les lundis de 10 à 12h, les jeudis de 16 à 18h

Tel. 04 75 76 44 41

Poste: du mardi au samedi de 9h à 12h. Attention, elle sera fermée du 27 au 31 mai

Bibliothèque: les mercredis et samedis de 10 à 12h (modifications parfois pendant les vacances scolaires)

Cabinet médical: Docteur FROGER au 04 75 76 42 40

Marché le mercredi matin de 8h30 à 12h (et le dimanche matin en période estivale): fruits-légumes, fromages; un nouveau stand de cuisine du sud-est asiatique est prévu à partir du 7 mai et bientôt le retour d'un stand de charcuterie.

VIE MUNICIPALE

Budget de BEAUFORT SUR GERVANNE

Comment est organisée la comptabilité de la commune ?

La commune établit deux budgets :

M14 budget de la commune

M49 budget de l'eau

- instruction budgétaire M14 applicable aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale depuis le 1er janvier 1997. Plan comptable M49 applicable aux services publics d'assainissement et de distribution d'eau potable

Ces deux budgets sont distincts, les fonds de l'un ne peuvent pas servir au budget de l'autre.

Selon quels critères sont réparties les dépenses et les recettes ?

Chaque budget à deux sections, fonctionnement et investissement pour M14 et exploitation et investissement pour M49.

En M14, les recettes de fonctionnement comprennent essentiellement les dotations de l'état, les impôts locaux, les subventions pour travaux ; les dépenses principales sont les salaires des employés communaux, les provisions pour dépenses imprévues (7,5% maximum du budget), l'entretien des bâtiments et de la voirie, les dépenses d'énergie, les indemnités des élus, la contribution au SIVOS, l'intérêt des emprunts.

Les recettes du budget M49 proviennent des abonnements et des factures de consommation d'eau et d'assainissement ; Des compteurs sont posés à des endroits stratégiques du réseau d'eau et l'étude menée au précédent mandat le concernant permettra d'engager des travaux ciblées pour son entretien.

Comment est calculé le budget ?

Pour pouvoir voter le budget de la commune, il faut partir de l'année N-1

Budget M14 réalisé en 2013:

Fonctionnement	
Dépenses	247 522,05 €
Recettes	387 615,68 €
Excédent	140 090,63 €
Investissement	
Dépenses	121 968,29 €
Recettes	92 613,94 €
Déficit	29 354,35 €
Résultat global	
Excédent	110 736,28 €

Nous reporterons le résultat d'excédent de fonctionnement des recettes de 2013 sur le nouveau budget. Mais avant cela il faut affecter le résultat. C'est-à-dire qu'il faut rajouter toutes les recettes et dépenses prévues sur 2013 qui

VIE MUNICIPALE

sont reportées et seront soldées en 2014 et y soustraire le déficit d'investissement (des factures de travaux sont souvent réglés et les subventions afférentes sont versées plus tard)

Report de 2013

Dépenses 120 410 €

Pont bossu et restitution d'une caution

Recettes 101 000 €

Versement de l'emprunt pour le pont bossu et subvention voirie

Déficit d'investissement 29 354.35 €

Total d'affectation du résultat - 48 764.35 €

Donc, nous reporterons en excédent de fonctionnement

110 736.28 - 48 764.35 = 91 326.28 €

Budget total voté pour 2014 : 380 117.28 euros

Budget de l'eau M49 réalisé en 2013:

Exploitation	
Dépenses	95 539,95 €
Recettes	228 101,23 €
Excédent	132 561,28 €
Investissement	
Dépenses	52 085,52 €
Recettes	141 226,27 €
Excédent	89 140,75 €
Résultat global	
Excédent	221 702,03 €

Pas d'affectation de résultat

Budget voté pour 2014 : 216 254.65 euros

Nous pouvons voir que le budget de l'eau est conséquent, mais il faut relativiser cet excédent. En effet une étude de schéma directeur est en cours. Il s'agit de faire l'état des lieux de l'ensemble des réseaux d'eau de la commune. Cela permettra de voir quelles seront les rénovations à faire et d'accéder à des subventions. Les travaux à réaliser seront très onéreux.

Quelles réalisations dans la commune cette année ?

Pour cette année, certains travaux sont déjà prévus, comme la pose de radars pédagogiques et l'installation de toilettes publiques ; la pose d'une buse de drainage des eaux pluviales dans la descente de la RD 70 ; la réfection du revêtement de la rue du Temple ; celle des trottoirs de l'esplanade côté village pour drainer les eaux pluviales ; l'installation de panneaux d'information municipaux et associatifs ; l'embauche d'une personne pour l'accueil touristique cet été.

Shirley LELIEVRE et Gérard GAGNIER

VIE MUNICIPALE (INFOS)

DEBATS et FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Une réunion de travail des élus a lieu tous les mercredi soir : information et débat sur le courrier arrivé, sur les projets prioritaires, préparation des Conseils municipaux.

Le Conseil Municipal du 10/04/14 a nommé les délégués titulaires (**référents**) des organismes extérieurs (**CCVD, PNRV, SDED, SIVOS**) et voté la répartition de ses membres dans des commissions permanentes correspondant aux compétences communales. Le Maire, "président de droit des commissions" a délégué à d'autres conseillers la convocation de certaines commissions.

Les commissions municipales Finances, Communication, Environnement-aménagement, Animation-association-culture et **CCAS** se sont réunies ; Le prochain journal début juillet rendra compte des sujets traités et des réalisations issues de leurs discussions.

Les habitants concernés par certains projets seront sollicités pour donner leur avis le moment venu.

(**CCVD**: Communauté de Communes du Val de Drôme/ **PNRV**: Parc Naturel Régional du Vercors/ **SDED**: Service Départemental d'Energie de la Drôme/ **SIVOS**: Syndicat intercommunal à Vocation Scolaire/ **CCAS**: Centre Communal d'Action Sociale)

INFORMATION: la barrière du stade sera désormais fermée à clé, suite au dépôt sauvage de divers encombrants. Si vous désirez profiter en famille de cet espace municipal (en dehors des horaires sportifs) pour un évènement particulier (anniversaire etc), vous pouvez faire une demande de clé à la mairie (les modalités de prêt n'ont pas encore été décidées).

ETAT CIVIL

DECES

M. Fernand RAILLON a été inhumé à Beaufort le vendredi 4 avril

M. Marcel BERTONNIER est décédé le vendredi 25 avril à son domicile et a été inhumé le lundi 28 avril

M. BADIN a été inhumé à Beaufort le lundi 5 mai

L'ensemble du Conseil Municipal présente ses condoléances aux familles.

VIE LOCALE

USEP GERVANNE

Le 12 avril 2014, l'association USEP GERVANNE a organisé sa fameuse Soirée Pizza. Le but de cette soirée et des différentes animations qui ont lieu durant l'année est de récolter des fonds pour financer une partie des sorties pédagogiques des enfants de notre RPI.

C'est dans les locaux de la cantine de Suze que vers 17 heures quelques parents bénévoles se sont réunis pour préparer les pizzas et commencer leur cuisson dans le beau four à bois de Suze.

A partir de 18 heures, le ballet des fidèles clients a pu commencer. Un petit verre pour ceux qui le désirent, de petites discussions en profitant de la douceur du

printemps, chacun a pu repartir avec sa commande pour laisser place aux familles qui avaient choisi la formule repas. Cette année encore c'est dans une ambiance conviviale que 80 personnes ont partagé la fameuse pizza au feu de bois suivie de la toute aussi fameuse poire belle Hélène.

Nous remercions donc vivement la petite équipe de parents bénévoles et tous les fidèles de notre soirée qui nous ont permis de passer un bon moment. Cette année nous avons réalisé le record de 270 pizzas vendues. Les bénéfices de ce type de soirée permettent par exemple aux quatre classes du RPI de partir en classe de découverte. Les maternelles vont partir à Luc en Diois du 14 au 16 mai, les CE1-CE2 iront à Gigors en camp Nature

et les CM1-CM2 sont partis en Février en camp Astronomie à Buis les Baronnies.

Nous vous donnons déjà rendez-vous le 27 juin à l'école de Suze pour la fête de l'école. A ce propos, je me permets de rappeler au nom de toute l'équipe de L'USEP GERVANNE que ces animations ont lieu pour nos enfants grâce à l'équipe enseignante mais aussi à un groupe de parents bénévoles. La préparation de ces moments est souvent agréable et cela permet de nous rencontrer, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Bon printemps et à bientôt.

Laurent Watine-Président
de L'USEP GERVANNE

La Marée Fougue Théâtre Compagnie, animant des ateliers de théâtre d'improvisation burlesque, depuis quatre ans à Beaufort sur Gervanne, vous présentera en mai, juin et juillet 2014 les productions artistiques des différents groupes de théâtre amateur. Les festivités débiteront par une sortie de personnages burlesques le vendredi 23 mai à 20h à Suze sur Crest, réalisée par le groupe adulte. Suivra une soirée spectacle, tout public, fin juin, où les comédiens en herbe (groupes théâtre enfant) présenteront leur travail de l'année.

Familles rurales Vallée de la Gervanne

Cabanes, bombes à graines, randonnée, goûter champêtre... Le centre aéré de printemps se tourne vers le réveil de la nature. Pendant les vacances d'hiver, les enfants ont tourné un film sous le signe de « Chaplin et le cinéma muet des Années folles », qui a été projeté lors du Carnaval de la Gervanne, le 5 avril. Plusieurs ateliers ponctuels vont se dérouler d'ici l'été (voir le programme à la page des RDV des associations), et à l'automne.

L'assemblée générale du 19 mars n'a réuni que huit parents, aux côtés du CA, des élus et partenaires : ce fut une déception, car l'association n'existe que par l'implication de ses membres ! Après l'arrivée l'an dernier d'une nouvelle directrice, Claire Cavallotto, et le large renouvellement de l'équipe salariée, nous travaillons avec la CAF à une ambitieuse réorganisation de nos activités, dont on aura l'occasion de reparler prochainement.

C'est l'occasion de rappeler que nous avons un grand besoin de trouver des personnes prêtes à s'impliquer en bénévoles dans l'encadrement de la cantine, le montage logistique de nos activités ou la gestion quotidienne de la structure : les membres du CA sont tous bénévoles, et se sentent parfois un peu seuls pour piloter une association au service de quelque 80 familles membres. Plus que jamais, Familles Rurales a besoin de vous ; nous sommes à votre écoute... et prêts à accueillir votre aide !

ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS	PERSONNES A CONTACTER
FAMILLES RURALES	<p>Courant mai: atelier-stage artisanat cuir « Fête des mères » pour tous.</p> <p>Courant juin, date à venir : atelier-stage feutre pour adultes.</p> <p>Pensez dès maintenant à inscrire les enfants pour le CLSH d'été.</p>	<p>Bureau des associations – Mairie 26400 Suze – Tél./fax 04 75 76 72 10 – frgervanne@gmail.com</p>
LYSANDRA	<p>Mardi 20 mai, enquête naturaliste: la pie grièche écorcheur</p> <p>Samedi 24 mai, safari photo dans les fleurs, de 9h30 à 12h30</p> <p>Dimanche 29 juin, de 7h à 11h, enquête naturaliste: les cabris de chamois (réservé aux adhérents)</p> <p>Vendredi 4 juillet: ciné nature en plein air à Beaufort</p>	<p>Gratuit, pour tous, inscription indispensable auprès de</p> <p>Gérard Grassi tel. 04 75 57 32 34 assolysandra@aliceadsl.fr</p>
USEP	<p>Vendredi 27 juin, 19h à Suze, Fête des écoles</p>	<p>Laurent Watine (président) tel. 04 75 41 37 28</p>
POINT PUBLIC	<p>Jeudi 22 mai, 19h à l'ancienne mairie,</p> <p>Assemblée générale ordinaire et Assemblée générale extraordinaire de dissolution</p>	<p>Cathy Mathieu (présidente) tel. 04 75 76 47 38</p>
ACCA	<p>Dimanche 25 mai, repas à l'hôtel du midi (s'inscrire avant le 18 mai)</p> <p>Dimanche 22 juin, 9h à la salle d'animation, Assemblée Générale</p>	<p>Yves Mondon (président) tel. 04 75 76 42 51</p>
BEAUFORT EN DROME	<p>7-8 et 9 juin: rassemblement international des Beaufort à Beaufort en Vallée (Maine et Loire)</p>	<p>Jean Marie Buis (président) tel. 04 75 76 45 96</p>
REMPARTS DE BEAUFORT	<p>Samedi 24 mai, concours officiel à Beaufort</p> <p>Dimanche 1er juin, rencontre amicale à Soyans</p> <p>Samedi 14 juin, rencontre amicale à St Rambert d'Albon</p>	<p>Michel Raillon (président) tel. 04 75 76 44 39</p>

